

Conseil Municipal du 7 juillet 2026

Le sept juillet deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Roncherolles- sur- le-Vivier, sous la présidence de Monsieur Vincent DECORDE, Maire.

Étaient présents : Eléonore FAWOUBO, Christine LE NAOUR, Robert LAFITE, Julien BEURION, Claudie CHEVANCE, Moïse COEFFIER, Vincent CORADELLO, Carole DEBRUYNE-DELATTRE, Logann GOULEY, Delphine LESAGE, Sabrina PREVEL

Étaient excusés : Jules DEY a donné pouvoir à Vincent DECORDE, Nicolas MOISSON a donné pouvoir à Moïse COEFFIER, Lucie BLANCHARD a donné pouvoir à Logann GOULEY

Secrétaire de séance : Carole DEBRUYNE- DELATTRE

A - Approbation du compte-rendu de la séance du 19 mai 2026

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 19 mai 2026.

B - Décisions et communications du Maire

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des acteurs pour la gestion de la canicule. Un retour d'expérience sera réalisé à l'automne.

C - Délibérations

Rapport à la délibération n°1 - Vincent DECORDE

Remise gracieuse sur le loyer dû par une locataire

La collectivité loue un appartement situé au 19 rue des Emouquets moyennant un loyer mensuel de 795.35 €. Une fuite de gaz, entre le compteur à l'extérieur et l'appartement, a été détectée par GRDF le 7 mai 2026. L'alimentation en tuyaux cuivre a été refaite du compteur jusqu'à l'appartement. Ces travaux ont été réalisés le 19 mai 2026 et une ouverture du gaz le 20 mai 2026. La locataire n'a donc pas eu d'eau chaude pendant 13 jours.

A titre d'indemnisation, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de bien vouloir accorder à la locataire, une remise gracieuse correspondant à 200 € qui sera déduite du loyer du mois d'août 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Accorde à la locataire, la remise gracieuse de 200.00 € sur le loyer du mois d'août 2026.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Rapport à la délibération n°2 - Christine LE NAOUR

Règlement du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Madame Christine LE NAOUR, en charge de la jeunesse, soumet au Conseil municipal le règlement du Conseil municipal des Jeunes (CMJ).

Les grands principes ont ainsi été fixés :

- Force de consultation : il donne son avis sur des projets qui lui seront proposés. Il établira les liens entre les jeunes, quel que soit leur âge, et les représentera auprès de la municipalité ;
- Force de proposition : il élabore des projets et pourra les présenter au Conseil Municipal des Elus de Roncherolles-sur-le-Vivier ;
- Force d'action : il contribue à la concrétisation de projets sur la commune sur des thèmes divers (solidarité, santé, sports, festivités, santé, environnement...).

Le Conseil Municipal des Jeunes se réunit, soit en Assemblée plénière, soit en groupe, pour travailler à la conduite d'un projet.

Le règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes.

Il fixe :

- le rôle du Conseil Municipal des Jeunes,
- la composition du Conseil Municipal des Jeunes,
- les engagements pris par les jeunes conseillers,
- l'organisation des élections,
- la durée du mandat,
- les modalités d'organisation des séances plénières,
- le budget du Conseil Municipal des Jeunes,
- l'organisation des élections.

Madame LE NAOUR demande que le règlement du Conseil Municipal des Jeunes soit approuvé tel qu'il est annexé à la délibération.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Date à retenir :

Mercredi 8 juillet 2026 à 18h : Point fortes chaleurs avec la préfecture

Vendredi 10 juillet 2026 à 14h30 : visite de Nicolas ROULY vice-président en charge de la culture

Samedi 11 juillet 2026 de 14h à 17h : balade herboristerie (rendez-vous sous la halle)

Vendredi 24 juillet 2026 à 17h30 : PACS en mairie

Mardi 28 juillet 2026 : point sur le Marché Public Global de performance

Lundi 3 août 2026 à 17h00 : réunion maire/adjoints

Samedi 22 août 2026 : parrainage civil

Mardi 1^{er} septembre 2026 : rentrée scolaire

Vendredi 4 septembre 2026 à 18h30 : accueil des nouveaux habitants

Samedi 5 septembre 2026 : forum des associations

Samedi 12 septembre marché des producteurs locaux organisé par « les Ronches »

Samedi 12 et dimanche 13 septembre 2026 : exposition à l'église des œuvres des élèves de Monsieur LE-GOFF

Mardi 15 septembre 2026 à 19h : conseil municipal suivi d'un bureau municipal

Mercredi 17 septembre 2026 : commission communication

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.